Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le





BUDGET PRIMITIF 2022

Rapport de présentation

ID: 026-212601983-20211221-20211221_104D-DE





SON	MMAIRE	2
l.	Budget général 2022	3
A.	L'équilibre du budget 2022	3
В.		
	a) L'évolution des dépenses de fonctionnement	
	b) L'évolution des recettes de fonctionnement	5
	c) La répartition des charges de fonctionnement par secteur	9
С.		
	d) Les dépenses d'investissement	10
	e) Les recettes d'investissement	11
II.	Budgets annexes	13
A.	Le budget annexe du stationnement	13
В.	Le budget annexe de l'eau potable	14

Affiché le

ID: 026-212601983-20211221-20211221_104D-DE

Après le rapport d'orientation budgétaire présenté lors de la séance du conseil municipal du 16 novembre 2021, le budget primitif 2022 concrétise les orientations de la municipalité.

Ce rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires (M14 et M4).

Les comparaisons, effectuées dans ce rapport avec le budget précédent, s'effectuent par rapport au budget cumulé 2021 (budget + décisions modificatives + virements internes + restes à réaliser n-1). Le budget 2022 n'intègre pas les résultats et restes à réaliser 2021.

I. <u>Budget général 2022</u>

A. <u>L'équilibre du budget 2022</u>

	Fonctionnement		
	Dépenses	Recettes	
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	39 427 K€	39 427 K€	
dont Crédits réels	34 489 K€	39 415 K€	
dont Crédits d'ordre	4 938 K€	12 K€	
	+	+	
	Investis	sement	
	Investis Dépenses	sement Recettes	
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget			
	Dépenses	Recettes	
présent budget	Dépenses 14 424 K€	Recettes 14 424 K€	
présent budget dont Crédits réels	Dépenses 14 424 K€ 14 362 K€	Recettes 14 424 K€ 9 435 K€	

Le budget 2022 s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 39 427K€ et en section d'investissement à hauteur de 14 424K€. Le montant global est de 53 851K€.

B. La section de fonctionnement

a) <u>L'évolution des dépenses de fonctionnement</u>

Les dépenses de fonctionnement réelles (hors opérations d'ordre) s'élèvent en 2022 à 34 489K€. Elles augmentent de 0.2% par rapport au budget 2021 ; soit en valeur absolue une hausse de 79.6K€.

L'analyse détaillée de chaque chapitre budgétaire relève les évolutions suivantes :

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le

ID: 026-212601983-20211221-20211221_104D-DE

Chapitre	BP 2021	BP 2022	Variat. En €	Variat. En %
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	12 358,9K€	12 420,3K€	61,4K€	0,5%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	16 278,5K€	16 765,2K€	486,7K€	3,0%
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	434,0K€	379,8K€	-54,2K€	-12,5%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION	4 236,3K€	3 963,5K€	-272,7K€	-6,4%
66 - CHARGES FINANCIERES	792,0K€	665,4K€	-126,6K€	-16,0%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	249,7K€	234,7K€	-15,0K€	-6,0%
68 - DOT. PROVISIONS	60,0K€	60,0K€	0,0K€	0,0%
Total général	34 409,4K€	34 489,0K€	79,6K€	0,2%

Les explications relatives aux évolutions à la hausse ou à la baisse sont exposées dans les paragraphes ci-après.

Les dépenses à caractère général (chapitre 011)

Ce chapitre enregistre l'ensemble des dépenses nécessaires au bon fonctionnement de tous les équipements publics et aux animations de la ville. Ce budget est en très légère hausse par rapport à 2021 avec comme objectif l'amélioration de l'efficience. Il est à noter que la progression des charges à caractère général est particulièrement faible et en tout état de cause inférieure à l'inflation.

Les charges de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel prévisionnelles pour 2022 sont en augmentation de 3% par rapport au budget 2021 soit +487K€.

Cette augmentation est à relativiser eu égard aux recettes qui résultent de subventions obtenues par la municipalité pour le financement d'un certain nombre de postes. Ces recettes sont estimées à 230 K€.

Nette de ces recettes, l'augmentation des coûts de personnel ne serait donc que de 257 K€ (soit + 1,57%), ce qui reste relativement correct au regard de l'impact du GVT chiffré à lui seul à 0,9% en 2022 et qui constitue un élément invariant de la croissance de la masse salariale.

Il est à noter que les prévisions budgétaires 2022 incluent le recrutement de 2 policiers municipaux supplémentaires, la création de 4 postes dans le secteur social (CCAS et Centres sociaux), et le recrutement de 9 agents recenseurs pour 2 mois (le recensement 2021 ayant été annulé pour cause de COVID).

Atténuations des produits (chapitre 014)

Ce chapitre concerne le montant prélevé par l'Etat pour le fonds de péréquation (FPIC). Le montant 2022 est estimé, en fonction de la mise à jour des paramètres nationaux, à 379.8K€.

> Les autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Ce chapitre regroupe les budgets pour les pertes sur créances irrécouvrables, les participations obligatoires (au Service Départemental d'Incendie et de Secours), les subventions aux organismes publics (dont le CCAS), les subventions aux associations et les indemnités aux élus



ID: 026-212601983-20211221-20211221_104D-DE

La variation de ce chapitre est notamment liée :

- au doublement de la subvention versée au CCAS
- à la baisse de la subvention d'équilibre au budget annexe stationnement de 350K€ compte tenu du changement de l'ensemble du matériel vétuste permettant d'améliorer les rotations et le niveau de recette.
- L'augmentation de la participation au centre de secours de +5% soit +84K€ pour compenser la non augmentation de la participation sur la durée du mandat précèdent.

Les charges financières (chapitre 66)

Les charges devraient baisser de 126K€ grâce à d'une gestion active de la dette et de la baisse de l'encours de dette.

Les charges exceptionnelles (chapitre 67)

Ce chapitre enregistre les annulations des titres de recettes sur les exercices antérieurs, le règlement des indemnités suite aux contentieux ainsi que les inhumations des indigents, la participation pour la zone d'activités des Léonards et de Fortuneau et les crédits pour la gestion des procédures de périls. Ce budget reste stable par rapport à 2021.

> Les dotations aux provisions (chapitre 68)

Une provision de 60K€ est inscrite pour la dépréciation des éventuelles créances douteuses que le trésor public pourrait nous communiquer.

b) L'évolution des recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement réelles (hors opérations d'ordre) s'élèvent en 2022 à 39 415.4K€. Elles augmentent de 0.7% par rapport au budget 2021.

L'analyse de chaque chapitre budgétaire relève les évolutions suivantes :

	Chapitre	BP 2021	BP 2022	Variat. En €	Variat. En %
013	- ATTENUATIONS DE CHARGES	195,0 K€	155,0 K€	-40,0 K€	-20,5%
70	- PRODUITS DE SERVICES	2 155,7 K€	2 199,6 K€	43,9 K€	2,0%
73	- IMPOTS ET TAXES	28 769,7 K€	29 134,6 K€	364,9 K€	1,3%
74	- DOTATIONS et SUBVENTIONS	6 437,5 K€	6 520,6 K€	83,0 K€	1,3%
75	- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	840,1 K€	815,7 K€	-24,5 K€	-2,9%
76	- PRODUITS FINANCIERS	2,5 K€	3,0 K€	0,5 K€	20,8%
77	- PRODUITS EXCEPTIONNELS	703,5 K€	587,0 K€	-116,5 K€	-16,6%
78	- REPRISES SUR PROVISIONS	29,2 K€	0,0 K€	-29,2 K€	-100,0%
Total	général	39 133,2 K€	39 415,4 K€	282,2 K€	0,7%

Les explications relatives aux évolutions (à la hausse ou à la baisse) sont exposées dans les paragraphes ci-après.

Affiché le



Atténuations des charges (chapitre 013)

Dans ce chapitre sont comptabilisés la participation des agents aux chèques déjeuner (115K€) et le remboursement des indemnités journalières. Le montant est réajusté au réalisé 2021.

Produits de services, du domaine et ventes (chapitre 70)

Ce chapitre englobe les recettes liées aux concessions des cimetières, aux redevances d'occupation du domaine public (terrasses, travaux...), à la redevance photovoltaïque du bâtiment de Gournier et du parc de Fortuneau, aux activités des centres sociaux (famille et prestation CAF), à la facturation à l'agglomération des services partagés, au remboursement des charges locatives (MSP...), au remboursement des mise à disposition du personnel et aux recettes des consultations du centre municipal de santé (CMS).

La variation 2022 de ce chapitre est expliquée par le remboursement de 2 agents mis à disposition de l'agglomération et le réajustement des recettes des consultations du CMS moins importantes que prévues initialement (-116K€).

Impôts et taxes (chapitre 73)

Ce chapitre comptabilise les contributions directes (TH et TF), la fiscalité reversée par l'agglomération, les taxes liées à la production énergétique, la taxe sur la publicité et les droits de mutation.

	BP 2021	BP 2022	Evol.22-21
Impôts locaux	22 447,5 K€	22 931,6 K€	2,2%
Taxe sur les friches commerciales	0,0 K€	55,0 K€	
Fiscalité reversée	3 398,3 K€	2 957,1 K€	-13,0%
Taxes production énergitique	969,9 K€	984,9 K€	1,5%
Taxe sur la publicité	230,0 K€	250,0 K€	8,7%
Droits de mutation	1 580,0 K€	1 820,0 K€	15,2%
Autres	144,0 K€	136,0 K€	-5,6%
Total	28 769,7 K€	29 134,6 K€	1,3%

Concernant, les contributions directes, conformément aux engagements, les taux d'imposition n'augmenteront pas en 2022.

L'estimation des impôts locaux est la suivante :

Recu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le

ID: 026-212601983-20211221-20211221_104D-DE

K€	2021	2022
Bases nettes TH	2 162 417 €	2 201 341 €
Evolution	- 96,6%	+ 1,8%
Taux TH	14,09%	14,09%
Produit TH	304 685 €	310 169 €
Bases totales FB	59 816 000 €	61 191 768 €
Evolution	- 3,9%	+ 2,3%
Taux FB	36,05%	36,05%
Coefficient correcteur	1,0142	1,0142
Produit FB	21 869 225 €	22 372 217 €
Bases FNB	370 100 €	367 343 €
Evolution	- 2,5%	- 0,7%
Taux FNB	67,85%	67,85%
Produit FNB	251 113 €	249 242 €
Produit fiscal direct	22 425 023 €	22 931 628 €
Froudit fiscal direct	+ 1,8%	+ 2,3%

La fiscalité reversée est en baisse compte tenu du renforcement de la mutualisation par la création de nouveaux services communs (DG, assemblées,...).

Les droits de mutation sont en hausse en 2021 et la tendance devrait se poursuivre en 2022 avec l'augmentation des transactions post crise sanitaire.

> Dotations, subventions et participations (chapitre 74)

Ce chapitre englobe la dotation globale de fonctionnement, les compensations liées aux dégrèvements de fiscalité versées par l'Etat, les contrats aidés et les diverses subventions (Fisac, sauvegarde de l'enfance et centre municipal de santé).

Il est prévu une recette supplémentaire d'environ 90K€ correspondant à des subventions sollicitées et obtenues pour financer des embauches (coordonnateur santé, agents de propreté urbaine, agents des espaces verts...). Une subvention de 30k€ a également été sollicitée et obtenue afin de financer les petits déjeuners dans les écoles.

Concernant, la DGF, l'estimation tient compte des éléments du projet de loi de finances 2022 à savoir une dotation stable et une augmentation des dotations de péréquation (DSU et DSR) de 190 millions d'euros.

Cette augmentation est assurée par la mécanique de diminution annuelle de la dotation forfaitaire. Cet écrêtement concerne les communes dont le potentiel fiscal de l'année précédente est supérieur à 75% de la moyenne.

L'écrêtement 2022 de la ville est estimé à 67.1K€. L'estimation prend en compte une estimation d'augmentation de la population de +0.50%. Le montant de la DGF est estimé à 4 561.6K€ soit -5.3K€ par rapport à 2021.

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le

ID: 026-212601983-20211221-20211221_104D-DE

	2021	2022
Population DGF	41 129	41 332
	+443 hab	+203 hab
	+ 1,09%	+ 0,49%
Part dynamique de la population	49,7K€	22,8K€
Ecretement	-58,2 K€	-67,1 K€
Dotation forfaitaire avant CRFP	5 309,4K€	5 265,1K€
Participation redress. Comptes publics	-2 135,4K€	-2 135,4K€
variation	0,0K€	0,0K€
Dotation forfaitaire	3 174,0K€	3 129,7K€
	-8,5K€	-44,3K€
	-0,27%	-1,39%
DNP	302,2 K€	272,0 K€
	-10,00%	-10,00%
DSU	1090,7 K€	1159,9 K€
	6,47%	6,35%
	0,47 70	0,0070
Total DGF	4 566,9K€	4 561,6K€
Total DGF	·	

> Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Ce chapitre enregistre toutes les recettes liées aux loyers perçus pour l'utilisation des bâtiments communaux et les autres produits de gestion (sport Zap, fourrière automobile, vente publicitaire du Mag, compensation tarifaire restauration scolaire et remboursement des repas des encadrants périscolaire).

Le niveau de recettes de ce chapitre reste stable par rapport à 2021.

Produits financiers (chapitre 76)

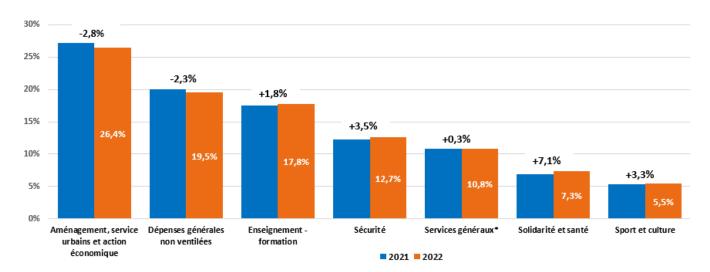
Les produits financiers sont essentiellement liés aux dividendes de la CNR et la rétrocession des intérêts des index monétaires négatifs.

Produits exceptionnels (chapitre 77)

Ce chapitre enregistre principalement les produits perçus au titre des périls, des sinistres et des contentieux divers, du recouvrement des impayés de la restauration scolaire ainsi que l'annulation des rattachements de mandats émis à tort.

L'évaluation des produits exceptionnels reste estimative et prudente.

c) La répartition des charges de fonctionnement par secteur



*Services généraux : Etat civil, assemblée locale, service des cimetières, vie associative, information-communication, fêtes et cérémonies....

Le budget aménagement, service urbains et action économique est estimé à 9.1M€. 78.4% de ce budget sera consacré à la propreté, la gestion des espaces verts, l'éclairage publics et l'entretien de la voirie. Un budget supplémentaire de +1.4% est affecté à ce poste afin d'améliorer le cadre de vie des habitants.

Des crédits sont également prévus en 2022 pour la poursuite de l'animation du FISAC du centre-ville en lien avec les différents partenaires (CMA, CCI, SCIC...).

De manière globale, la baisse de ce secteur est liée à la réduction du besoin de subvention d'équilibre du budget annexe de stationnement (-350K€) conséquence positive des investissements voulus et réalisés par la municipalité en 2021.

Les dépenses générales non ventilées ne sont pas réparties comptablement mais interviennent forcement dans les autres secteurs d'activités. Ce budget est en baisse de 2.3% permettant ainsi de dégager des ressources supplémentaires pour les autres actions à destination des habitants.

Le budget enseignement et formation, en hausse de 1.8%, représente 17.8% des dépenses globales et permet de faire fonctionner les 7 écoles maternelles, 8 écoles élémentaires et 4 groupes scolaires (maternelle et élémentaire). Pour rappel, une dotation globale par enfant est attribuée à chaque école leur permettant d'utiliser les crédits en fonction de leurs besoins et choix pédagogiques. De plus, la ville s'est engagée dans la mise en place des petits déjeuners fin d'année scolaire dernière et ce programme devrait se réaliser tout au long de l'année 2022

La sécurité reste une priorité avec environ 4.37M€ de prévus, en hausse de 3.5% avec notamment l'embauche de nouveaux policiers afin de garantir la sécurité de tous. Il est également prévu le soutien financier au centre de secours pour un montant de 1.76M€ (+ 5 % par rapport à 2021).

Affiché le

ID: 026-212601983-20211221-20211221_104D-DE

Le budget des services généraux, qui englobe le service de l'Etat civil, l'assemblée locale, le service cimetières, la vie associative, la communication et les fêtes et cérémonies, représente un montant de 3.7M€ et est stable par rapport à 2021.

Le budget solidarité et santé, en hausse de 7.1%, représente 7.3% des dépenses globales avec notamment le soutien financier au CCAS, la politique de promotion de la retraite active, les actions découlant du contrat de ville, le fonctionnement du centre municipal de santé et des centres sociaux. Des embauches sont prévues pour étoffer le CCAS et les centres sociaux. La nomination de référents famille et jeunesse sur chaque structure va permettre de travailler plus efficacement sur la parentalité et la jeunesse et de développer des actions en ce sens. Il est également prévu un travail autour des jardins partagés pour développer le lien social et l'accompagnement social des familles

Pour finir, le budget sport et culture est estimé à 1.9M€ avec la gestion du budget du Musée de la ville, de l'espace Chabrillan, de la gestion des stades, des tennis et l'aide aux associations.

L'action sportive est en cours de développement avec notamment sur l'exercice 2021 la mise en place de nouveaux projets comme par exemple « Label terre de jeux 2024 ». Cette dynamique va se poursuivre en 2022.

Il est à noter qu'une grande partie des équipements culturels (conservatoire, médiathèque...) et sportifs (piscines...) dépend de l'agglomération. Cette dernière y consacre un budget de plus de 7.4M€.

C. La section d'investissement

d) Les dépenses d'investissement

Chapitre	Budget 2021	Restes à réaliser 2020	Total budget 2021	Budget 2022
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	98,8 K€	3,5 K€	102,3 K€	120,0 K€
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	246,3 K€	255,9 K€	502,2 K€	150,0 K€
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 116,1 K€	434,9 K€	2 551,0 K€	2 442,6 K€
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	8 317,9 K€	2 742,2 K€	11 060,1 K€	7 870,1 K€
Opérations d'équipement	76,3 K€	64,2 K€	140,5 K€	213,0 K€
Total des dépenses d'équipement	10 855,4 K€	3 500,7 K€	14 356,1 K€	10 795,6 K€
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	8,4 K€	0,0 K€	8,4 K€	0,0 K€
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 610,1 K€	0,0 K€	3 610,1 K€	3 566,1 K€
26 - PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	0,0 K€	0,5 K€	0,5 K€	0,0 K€
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€	0,0 K€
Total des dépenses financières	3 618,5 K€	0,5 K€	3 619,0 K€	3 566,1 K€
Total des dépenses réelles d'investissement	14 473,9 K€	3 501,2 K€	17 975,0 K€	14 361,8 K€

Les crédits des chapitres 20, 204, 21, 23 et les opérations d'équipement correspondent aux dépenses d'équipement qui seront réalisées en 2022. Le montant



des dépenses d'équipements s'élève à 10.8M€ de crédits nouveaux sans prise en compte des restes à réaliser 2021.

Les crédits nouveaux sont répartis sur les différents chapitres budgétaires.

Il est notamment prévu:

- la tranche 2 de l'aménagement du centre-ville avec la requalification des portions haute et basse de la rue Pierre Julien et de la rue Roger Poyol : 100K€ ;
- l'aménagement urbain « Les Grèzes » avec la requalification du chemin, rue et carrefour des Grèzes : 250K€;
- l'aménagement urbain «rue Paul Loubet» avec la requalification des rues Léon Blum, Paul Loubet, Olivier de Serres et des carrefours du Vox et de la gare : 80K€;
- l'extension du cimetière Saint Lazare : 486K€;
- le développement de la vidéoprotection des quartiers : 200K€;
- la constitution de réserves foncières notamment dans le cadre de la revitalisation du cœur de ville : 1.5M€;
- le programme d'entretien des écoles (façade, peinture, chauffage, stores, aires de jeux...): 856K€;
- la création de pistes cyclables : 153K€;
- le programme de renouvellement des voiries : 800K€;
- le programme d'accessibilité des bâtiments publics : 250K€;
- un programme de renouvellement des véhicules municipaux : 250K€;
- la rénovation des locaux des restos du cœur et du secours populaire : 65K€;
- la création d'un pump track (y.c. un parking) : 862K€;
- la rénovation de la collégiale Sainte Croix : 180K€ ;
- la modernisation de l'éclairage public : 250K€;
- la modernisation du mobilier urbain : 120K€;
- les subventions façades et devantures commerciales : 100K€;
- l'aménagement d'un parking quartier Saint Martin pour les agents : 350K€ (dans le cadre du regroupement des équipes dans ce quartier courant 2022) ;
- la mise en place de bornes automatiques en centre-ville pour sécuriser la zone piétonne : 425K€.

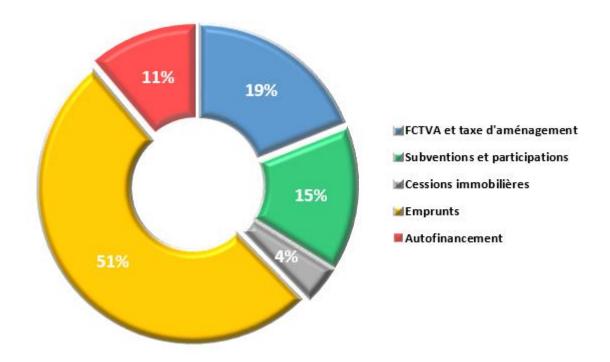
e) Les recettes d'investissement

Les dépenses d'investissement seront financées grâce aux efforts d'optimisation des dépenses de fonctionnement, par d'autres ressources détaillées ci-après et par la souscription de nouveaux emprunts.

Les autres ressources 2022 sont composées :

- du fonds de compensation de la TVA estimé à 1 100K€;
- des subventions d'équipement estimées à 1 280K€.
- des amendes de police estimées à 248K€;
- de la taxe d'aménagement estimée à 460K€;
- de cessions immobilières estimées à 360K€;

Le solde du financement sera assuré par de nouveaux emprunts d'un montant maximum de 5.98M€. Pour rappel, le montant du remboursement de dette 2022 est de 3.56M€.



II. **Budgets annexes**

A. <u>Le budget annexe du stationnement</u>

	Fonctionnement	
	Dépenses Recettes	
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 288 K€	1 288 K€
dont Crédits réels	701 K€	1 288 K€
dont Crédits d'ordre	586 K€	K€

	+	+	
	Investissement		
	Dépenses Recette		
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	586 K€	586 K€	
dont Crédits réels	586 K€	K€	
dont Crédits d'ordre	K€	586 K€	
	=	=	
Total du budget	1 874 K€	1 874 K€	

Le budget 2022 s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 1 288K€ et en section d'investissement à hauteur de 586K€. Le montant global est de 1 874K€.

L'analyse détaillée de chaque chapitre budgétaire relève les évolutions suivantes :

		BP 2021	BP 2022	Variat. En	Variat. En
		D. 2021	DI LULL	€	%
<u>Dépe</u>	nses de fonctionement				
011	- CHARGES A CARACTERE GENERAL				
	606 - Achats non stockés de matières et				
	fournitures	105,5 K€	113,0 K€	7,5 K€	7,1%
	615 - Entretien et réparations	138,3 K€	130,0 K€	-8 K€	-6,0%
	627 - Services bancaires et assimilés	12,0 K€	10,0 K€	-2 K€	-16,7%
	628 - Divers (nettoyage des locaux)	30,0 K€	32,0 K€	2,0 K€	6,7%
	Autres	38,4 K€	14,3 K€	-24,1 K€	-62,7%
Total	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	324 K€	299 K€	-25 K€	-7,7%
012	- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	285 K€	259 K€	-27 K€	-9,4%
65	- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	,01 K€	,01 K€	,0 K€	0,0%
Dépe	nses courantes	609 K€	558 K€	-52 K€	-8,5%
66	- CHARGES FINANCIERES	163,6 K€	143,4 K€	-20 K€	-12,4%
67	- CHARGES EXCEPTIONNELLES	,3 K€	,2 K€	K€	-33,3%
Dépe	nses réelles de fonctionnement	773,3 K€	701,4 K€	-71,9 K€	-9,3%
Rece	ttes de fonctionnement				
70	- PRODUITS DE SERVICES & VENTES DIVERSES	564 K€	930 K€	366 K€	64,9%
74	- SUBVENTIONS D'EQUILIBRE	710 K€	358 K€	-352 K€	-49,6%
Recei	ttes courantes	1 273,6 K€	1 287,5 K€	14 K€	1,1%
Rece	ttes réelles de fonctionnement	1 273,6 K€	1 287,5 K€	14 K€	1,1%

Les dépenses réelles de fonctionnement sont en baisse de 9.3% par rapport à 2021 et ce malgré le remboursement des intérêts du nouvel emprunt mobilisé pour le remplacement du matériel.

Les droits de stationnement 2022 sont estimés à 930K€, en hausse par rapport à 2021 avec une hypothèse de retour à une activité non contrainte par la virus et surtout grâce au changement du matériel voulu et mis en place par la municipalité en 2021.

Les ressources de ce budget seront complétées par une subvention du budget général estimée à 358K€ soit une baisse de 352K€ (-49.6%) par rapport à 2021.

Cette subvention permettra de participer au remboursement de la dette contractée pour le financement de la création du parking de Saint-Martin (518K€ en 2022).

L'objectif étant de réduire, voire supprimer, à terme, la subvention d'équilibre.

B. <u>Le budget annexe de l'eau potable</u>

	Fonctionnement	
	Dépenses Recettes	
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 439 K€	1 439 K€
dont Crédits réels	363 K€	1 400 K€
dont Crédits d'ordre	1 076 K€	39 K€

	+	+	
	Investissement		
	Dépenses	Recettes	
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	3 505 K€	3 505 K€	
dont Crédits réels	2 982 K€	1 945 K€	
dont Crédits d'ordre	523 K€	1 560 K€	
	=	=	
Total du budget	4 943 K€	4 943 K€	

Le budget 2022 s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 1 439K€ et en section d'investissement à hauteur de 3 505K€. Le montant global est de 4 943K€.

En fonctionnement, les dépenses réelles se composent principalement de charges de structure, de personnel à hauteur de 323.3 K€ et de charges financières pour 39.6K€. Cette section est financée exclusivement par la redevance du service public de l'eau potable.

Envoyé en préfecture le 23/12/2021

Reçu en préfecture le 23/12/2021

Affiché le

ID: 026-212601983-20211221-20211221_104D-DE

<u>Dépe</u>	nses de fonctionnement	BP 2021	BP 2022	Variat. En €	Variat. En %
011	- CHARGES A CARACTERE GENERAL				
	613 - locations	1,1 K€	1,1 K€	,0 K€	0,0%
	617 - Etudes et recherches	47,7 K€	38,5 K€	-9,2 K€	-19,3%
	628 - Remboursement de frais et divers	97,0 K€	140,0 K€	43,0 K€	44,3%
	635 - Taxes et versements assimilés	36,0 K€	36,0 K€	,0 K€	0,0%
	637 - Autres impôts	,7 K€	,7 K€	,0 K€	0,0%
Total	011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	182,5 K€	216,3 K€	33,8 K€	18,5%
012	- CHARGES DE PERSONNEL	90,0 K€	107,0 K€	17,0 K€	18,9%
66	- CHARGES FINANCIERES	48,5 K€	39,6 K€	-8,9 K€	-18,4%
Total	dépenses réelles de fonctionnement	321 K€	363 K€	42 K€	13,1%

La ville souhaite améliorer la préservation de la ressource en eau. En 2021, plusieurs conventions et études ont débuté sur le captage prioritaire de la Tour.

En 2022, ces partenariats vont se poursuivre afin de conserver et d'améliorer la qualité de l'eau.

Toujours dans cette optique, des travaux sur le réservoir de Narbonne et le captage de La Dame vont être lancés à hauteur de 1,2 M €.

Le restant du budget sera consacré à moderniser le réseau de la ville. Au global, 2.9M€ d'investissement sont prévus en 2022.

Le budget comprendra également les crédits nécessaires au remboursement de l'annuité de dette estimée à 82K€ pour 2022.

La section d'investissement est équilibrée par la récupération de la TVA via le fermier et l'emprunt.